

Le menu de M. Niblet

Autor(en): **[s.n.]**

Objektyp: **Article**

Zeitschrift: **Le conteur vaudois : journal de la Suisse romande**

Band (Jahr): **48 (1910)**

Heft 18

PDF erstellt am: **21.07.2024**

Persistenter Link: <https://doi.org/10.5169/seals-206836>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern. Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

Le menu de M. Niblet.

M. Niblet, retenant un ami qui était venu le voir à l'heure du dîner :

— Sans façon, mon cher, accepte, je t'en prie, de partager mon dîner; ce sera à la fortune du pot. J'ignore le menu préparé par ma cuisinière, tu vois que c'est sans embarras.

L'ami acceptant, M. Niblet appelle sa cuisinière :

— Dites-moi, ma bonne, ce que j'ai de bon aujourd'hui :

— Monsieur, lui répond le cordon bleu, vous avez une tête de veau, des rognons de bœuf, des pieds de cochon, et malheureusement un seul cul d'artichaut.

Cliau croué z'einfan. — Dimanche dernier, à bord du *Lausanne*, entre Rivaz et Cully.

— Maman, peut-on dire d'une chose, lorsqu'on sait où elle est, qu'elle est perdue ?

— Bien sûr que non, petit nigaud !

— En ce cas, tu n'as rien à craindre pour ta sacoche, qui m'a glissé des mains, car je sais qu'elle est au fond du lac.

PAS POUR SON ARGENT

GRACE aux calculs que publie le répertoire du *Journal Officiel*, écrit un chroniqueur français, nous apprenons que, en moyenne, une minute de discours à la Chambre ou au Sénat varie de 28 à 83 francs, suivant la nuance politique des orateurs.

La nuance importe beaucoup, en effet. Les républicains étant plus nombreux que les conservateurs, ils tiennent le verre d'eau sucrée plus longtemps que leurs contradicteurs. De là des frais d'impression beaucoup plus élevés.

Et pour quoi dire, grands dieux ! Des choses ressassées ou inutiles, et aussi des choses drôles, si l'on en juge par les perles cueillies par un malicieux lecteur de l'*Officiel* et dont voici quelques-unes, d'un assez bel orient :

« Et je vous dis affirmativement : non ! »

« Quand nous retirons une épine du pied de quelqu'un, nous nous préoccupons de ce que nous mettrons à sa place. »

« Je viens vous parler du régime de l'inexactitude de la position de la question. »

« La carotte qu'on appelle betterave... »

« L'épée de la dame aux clefs est suspendue sur notre tête... »

« Mon honorable collègue porte son Prométhée; qu'il se laisse ronger par lui ! »

« J'entends d'ici vos sourires ironiques. »

« Notre main droite ignore ce qu'entend notre oreille gauche. »

« Je préfère à la simple vérité politique la chevauchée à travers les régions hasardeuses où les grandes mêlées sociales me permettent de cueillir les paroles enflammées où se complait mon âme de poète et d'artiste ! »

« La dynamite frappe non seulement les magistrats, mais aussi les innocents. »

« Protéger le porc, c'est nous protéger nous-mêmes. »

Bornons-nous là. Et convenez que 83 francs la minute pour une éloquence de ce calibre c'est un peu cher. Surtout si l'on compare avec les tarifs étrangers. Au Parlement allemand la minute d'éloquence coûte 12 fr. 50, ce qui met le mot à 0 fr. 12 et demi. A la Chambre des seigneurs le prix de revient est de 20 centimes.

Il serait intéressant de compter combien va nous coûter la « minute-discours », durant la session du Grand Conseil qui s'ouvrira après-demain, lundi.

Le calcul est de nature à tenter le contribuable. Nos députés, en certaines occasions, ne le cèdent en rien, en abondance, à leurs collègues des autres pays.

Résignation. — Un pasteur insistait depuis longtemps auprès d'un de ses paroissiens, buveur incorrigible que son triste défaut conduisait à une ruine certaine, pour qu'il se convertît à l'abstinence momentanée et signât un engagement.

Le malheureux, comprenant la nécessité de ce sacrifice, se rendit aux conseils de son pasteur.

— Seulement, lui dit celui-ci, quand vous aurez signé, François, il s'agira de tenir parole et de ne pas faillir à votre signature. D'ailleurs, je vous le répète, c'est un mauvais moment à passer, mais c'est pour votre bien.

— Oh ! monsieur le pasteur, n'ayez pas peur ; je suis résigné. Avec l'aide de Dieu, ce serait bien le diable si...

RENGAINE

RENGAINE ! allez-vous dire. Soit. Mais rengaine qui, pour vieille qu'elle puisse être est toujours bigrement de saison.

« ... La concurrence effrénée pour le luxe, a dit dans un de ses livres, Hugues Le Roux — dans *Nos Filles*, si nous avons bonne mémoire — est l'inévitable cancer d'une société bourgeoise. Le luxe, c'est l'argent qui se montre, et, dans un temps où le « nom » n'est plus un privilège dont on vit, l'« argent », quoi qu'on fasse, devient la mesure de la considération. Le mot est impropre : c'est crédit qu'il faut dire, crédit d'affaires, crédit mondain, crédit moral... C'est le crédit qu'on poursuit, c'est le crédit qu'il faut saisir et conserver coûte que coûte. Dans cette nécessité, il n'est pas rare que le luxe soit, pour ceux qui en portent la livrée, moins une jouissance qu'une charge. Des gens de bourgeoisie font, pour soutenir ce luxe obligatoire, les mêmes sacrifices qu'une noblesse peu fortunée consentait autrefois à son nom.

Combien de fois, à un mari qui s'étonne de voir encore une robe nouvelle à sa femme celle-ci répond-elle :

— Mon pauvre ami, il n'est pas besoin qu'une robe soit défraîchie pour qu'on la change... J'ai porté celle-ci quatre fois... toutes nos amies l'ont vue et remarquée... elles la reconnaîtront l'année prochaine si je la rapporte maquillée, remise au goût du jour. Elles ne manqueront pas de chuchoter : « Tiens ! tiens !... Qu'est-ce qui se passe donc chez les... ? » Cela porterait atteinte à ton crédit. Je ne veux pas te faire tort.

« Vous entendez bien, observe Hugues Le Roux, qu'une femme qui montre tant de zèle à soutenir par l'étalage de ses toilettes le crédit de son mari fait un effort dont elle ne souffre pas. « Les femmes, dit La Rochefoucauld, peuvent moins surmonter leur coquetterie que leurs passions. » Et ce jour-là par « coquetterie » il entend la folie ruineuse des accoutrements ».

Et il a remarqué, comme bien d'autres, d'ailleurs, que jamais la nécessité de paraître n'est aussi indispensable qu'au moment où un père et une mère songent à marier leur fille.

Et des faits, authentiques, illustrent ces observations.

Un « jeune », très dédaigneux, suprêmement chic, regardait danser une charmante jeune fille que la grâce de son plaisir faisait provocante.

Il dit à son voisin :

— Je donnerais bien vingt-cinq louis pour passer avec cette petite une heure en tête-à-tête.

La jeune fille entendit le propos ; elle répondit du tac au tac :

— Et papa donnera cinq cent mille francs à celui qui passera toute sa vie avec moi...

Le « jeune » tourna les talons, il avait d'autres exigences !

Quand une jeune fille apprend le mariage d'une amie, elle ne demande pas : « Est-elle heureuse ? », mais : « Est-elle bien installée ? »

... « Installée ! » Le voilà, le mot terrible, contemporain, le mot d'une génération inquiète qui ne peut plus se passer des excitations ni des

caresses du luxe, qui lui sacrifie tout, sa dignité, ses chances de bonheur, ses dégoûts, exclame Hugues Le Roux. Il s'agit d'avoir un hôtel luxueux, des tapis profonds, un coupé bien souple, une loge à l'Opéra, des dîners fins, des toilettes, des invitations, des réceptions, de la sécurité d'argent et de bien-être pour toute la vie. Cela peut bien se payer de quelques rebuts ? »

Il y a tout de même du vrai, bien du vrai dans tout cela, qu'en dites-vous ?

Le comble de la prudence. — Un malheureux, condamné à mort, arrivé sur l'échafaud, demande encore de quoi se rafraîchir.

On lui présente un verre de bière.

— Non, dit-il, en le refusant ; pas de bière : elle engendre la gravelle.

Événement historique. — Un papa interroge son garçon, âgé de quatorze ans, et veut se rendre compte entre autres de ses progrès en histoire.

Les questions portent sur l'histoire vaudoise. Après avoir répondu de façon assez satisfaisante, l'enfant passe tout d'un coup de l'époque de Savoie à l'Acte de médiation.

Le papa l'interrompt :

— Mais, mais, Gustave, entre la domination des comtes de Savoie et l'intervention de Napoléon en faveur de notre autonomie, il s'est passé quelque chose.

— Ah ! oui, papa, il y a eu ma scarlatine !

L'Horaire du Major Davel. — On sait trop le soin que l'imprimerie des hoirs d'Adrien Borgeaud, à Lausanne, apporte à son indicateur des chemins de fer, tramways, bateaux à vapeur et diligences, pour que nous ayons besoin de recommander l'édition d'été de cette publication, qui paraît sous le titre d'*Horaires du Major Davel*.

Deux premières.

Nous aurons, cette semaine, deux premières : l'une au Théâtre, *Les Armillaires*, de Gustave Dorret ; l'autre au Kursaal, *Le mariage de l'Assesseeur*, de MM. E. Tissot et J. Monnet.

Aucun rapprochement à faire entre ces deux pièces.

La première, d'ailleurs, n'est nouvelle que pour Lausanne ; c'est à l'Opéra-Comique de Paris qu'elle a vu le jour, ou la rampe, si vous aimez mieux. Son succès y fut très grand. Dès lors, jouée un peu partout sur les principales scènes lyriques, elle a toujours recueilli les suffrages les plus enthousiastes. Il ne lui manquait plus que ceux du pays natal de son auteur. Ils lui sont maintenant assurés. Elle le devra à M. Bonarel qui, à tous les égards, interprétation orchestrale, décors — ceux-ci sont de Jusseaume même, le décorateur de l'Opéra-Comique — a monté les *Armillaires* avec tout le luxe que peut comporter notre Théâtre. Les quatre premières représentations sont fixées aux mardi, mercredi, jeudi, vendredi, 3, 4, 5 et 6 mai.

Demain dimanche, dernière de *Mignon*.

Le *Mariage de l'Assesseeur*, dont le Kursaal nous donnera mercredi 4 mai la première représentation, est, comme l'indique l'affiche, une fantaisie humoristique vaudoise « à grand spectacle », c'est-à-dire avec figuration nombreuse, ballets, costumes pimpants, décors nouveaux, etc. C'est la suite de la pièce d'il y a une année : *Favey, Grognoz et l'Assesseeur*. On y retrouvera ces trois amis, qui s'efforceront d'amuser les spectateurs autant que l'an dernier. S'ils y réussissent, leurs desirs seront satisfaits, car ils savent bien qu'à défaut d'art, le rire est le plus sûr des passeports et la meilleure des excuses. M. Tapie, dont le talent de metteur en scène est connu, y a réalisé des merveilles en ce domaine.

Ce soir samedi, dimanche, en matinée et soirée, et lundi soir, irrévocablement, dernières de *La Veuve joyeuse*. Mardi, relâche. Jeudi, première matinée du « Mariage de l'Assesseeur ».

* * *

Et tout ceci n'empêchera pas le public de se porter en foule toujours, au Lux, rue St-François, dont le nouveau programme justifie en tout point cet emballement. Mentionnons, au nombre des films à grand effet, *l'Eruption de l'Etna*.

Rédaction : Julien MONNET et Victor FAVRAT

Lausanne. — Imprimerie AMI FATIO.